Envoyé en préfecture le 14/09/2016
Reçu en préfecture le 14/09/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160914-CP2016_08_12-DE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 août 2016

CP2016_08_12
id. 2769

L'an deux mille seize le trente août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :
M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :
Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19
Quorum :10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

MODIFICATIONS DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION - TRANCHE 2016 -

___

A ce jour, le Programme Départemental d'Insertion 2015-2016 approuvé par la Commission permanente en ses séances des 23 février 2015 et 23 mai 2016, se compose de 31 opérateurs, répartis en 2 axes d'intervention :

Axe I : Actions de définition de projet professionnel et d'immersion en situation de travail ;

Envoyé en préfecture le 14/09/2016
Reçu en préfecture le 14/09/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160914-CP2016_08_12-DE

Axe II : Actions pré-professionnelles par le biais de structures d'insertion par l'activité économique et le soutien aux jeunes créateurs d'entreprises.

L'entreprise d'Insertion Environnement Multi Services (EMS), sélectionnée pour une subvention annuelle de 10 000 € pour son action « insertion pour un emploi durable » , a informé les services de la Solidarité Départementale qu'elle ne souhaitait pas renouveler son action pour l'année 2016 en raison de l'absence de la responsable de l'action et du faible nombre de prescriptions.

Cette information contraint donc le Département à déprogrammer cette opération du Programme Départemental d'Insertion, pour laquelle il n'a été procédé à aucun paiement.

Au même moment, l'association Hair' Style Conseil qui a ouvert ses portes le 29 octobre 2015 au 416 D impasse Jean Moulin 82000 Montauban, sollicite le subventionnement d'une nouvelle action.

Hair' Style Conseil est un espace social beauté utilisé comme outil d'insertion, adapté aux problématiques liées à l'image de soi et largement identifiées comme un frein pour le retour à l'emploi des personnes en situation de précarité.

1/ L'espace solidaire de coiffure et l'espace maquillage met l'accent sur des prestations de coiffures, maquillages et soins des mains grâce à une tarification dite sociale et solidaire.

2/ L'espace de formation et le dressing, sont 2 ateliers permettant d'accompagner ou de renforcer les personnes sur les questions d'estime et de confiance en soi, par un apprentissage des codes de la communication non-verbale, en développant notamment la prise de conscience liée à la présentation. L'espace dressing se compose de vêtements et d'accessoires qui permettent aux personnes de composer une tenue avant un entretien d'embauche ou tout autre entretien formel.

Ces ateliers sont aujourd'hui animés par deux professionnelles, diplômées en coiffure et conseillères en image.

L'opportunité de cette action a été examinée lors d'un comité de pré-sélection qui s'est tenu le 05 juillet et selon la composition figurant en annexe 1.

Cette opération a recueilli un avis favorable pour intégrer le Programme Départemental d'Insertion 2016, <u>selon les modalités suivantes</u> :

- 116 orientations annuelles comprenant un forfait coiffure + frais d' adhésion (soit 1 750 €)

Envoyé en préfecture le 14/09/2016
Reçu en préfecture le 14/09/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160914-CP2016_08_12-DE

- 20 orientations annuelles comprenant un relooking complet + frais d'adhésion (soit 800 €)
- Une demi journée d'accompagnement en complément de l'action « Je cherche un emploi, Je soigne mon image et J'optimise mes potentialités » sur les ateliers de Montauban et Moissac, au cours du second semestre 2016 (soit 1 550 €).

Aussi, une subvention de 4 100 € pourrait être octroyée à la structure et n'occasionnerait donc, aucune dépense complémentaire pour la collectivité.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les modifications proposées ;
- Autorise Monsieur le Président à :
  - déprogrammer l'opération « accompagnement à la réinsertion professionnelle de bénéficiaires du RSA » de l'Association d'Insertion Environnement Multi-Services, pour un montant prévu de 10 000 € - article 657424-564 ;
  - signer une convention avec l'association Hair' Style Conseils pour une subvention de 4 100 €, ainsi que tous documents en découlant avec les modalités de versement des acomptes suivantes, 25 % à la signature de la convention et le solde de 75 % sous réserve de la production et de l'analyse du bilan annuel d'exécution - article 657424-564.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC